



N°14



## Baisse de la taxe d'habitation

p.7



## Reprise des déchets verts & Nouvelles modalités de tri

p.13



## Micro-crèche l'île ô Soleil

p. 10



## Inscriptions scolaires

p.10



## Retrospective des événements

p.4



## Compteur Linky

p.6



LA JEHAN  
DE BRIE

DU PROFIT DES  
PARCOURS DU COEUR

NOCTURNE  
SAMEDI  
30 MARS 2019

COURSE NATURE  
MARCHE NORDIQUE  
RAFONDÉE

12,4  
KM

# SOMMAIRE

## *Jouarre Mag 14*

4	Rétrospective de la vie communale	
6	Les actualités de la commune	
8	Nouveau Vos commerçants	
10	Enfance & jeunesse	
11	CCAS	
12	Tourisme et patrimoine	
12	Sécurité	
13	Collecte des déchets	
14	Prochains évènements	
15	Paroles politiques	
16	Etat civil	

Mentions légales : Jouarre Mag N°14 édité par la mairie de Jouarre.

Directeur de publication : Fabien Vallée, Maire de Jouarre.

DIRECTRICE DE RÉDACTION, RÉDACTRICE ET MAQUETTISTE : Mélanie Popo, communication de la mairie de Jouarre.

Crédits photos: Mairie de Jouarre

Imprimerie: Imprimerie Maurault

# Le mot du Maire



**Chères Jotranciennes,  
Chers Jotranciens,**

Après un court hiver, un petit épisode neigeux pour garder la brigade neige en forme, c'est le retour des températures printanières.

L'année 2019 commence plus sereinement, après l'agitation populaire de la fin d'année 2018. La colère laisse place à l'échange, j'ai placé mes voeux 2019, sous le signe de l'espoir.

La population attend beaucoup au quotidien, ce qui est normal et notre rôle d'élu gestionnaire de la collectivité est de répondre au mieux aux attentes dans la limite de nos moyens.

Notre cahier des charges est clair, je l'ai rappelé lors des voeux 2019, le 19 janvier dernier, où vous étiez nombreux comme chaque année à ce rendez vous.

Nous sommes au service de Jouarre dans l'intérêt général. Notre livre de chevet est le programme de campagne. Ensemble nous oeuvrons au mieux pour l'avenir de cette ville.

L'action concrète et la proximité permettent d'avancer sereinement. Les projets pour Jouarre se concrétisent progressivement.

La microcrèche "l'ile ô soleil" a ouvert fin décembre, cette structure associative était très attendue par les jeunes parents.

Le plan Marshall de voirie continue en 2019, la tache est énorme pour remettre à niveau nos voiries et l'investissement est important.

Le chantier d'enfouissement des réseaux de Romeny se termine également après des mois d'attente de la société Orange qui, sur chaque chantier, nous retarde de plus de 6 mois.

Cette situation est purement inadmissible !

Le taux de la taxe d'habitation est revue à la baisse encore en 2019, comme promis et les autres taux communaux restent inchangés.

Vous découvrirez tous les détails des projets en cours et des animations associatives et communales au fil de ce Jouarre Mag.

Les forces vives de Jouarre sont à l'oeuvre, associatifs, bénévoles, personnes investies à titre individuel.

Merci à tous ceux qui avancent dans cet esprit d'entreprise et d'union qui font perdurer l'âme de village et le bon vivre à Jouarre.

A très bientôt.  
Bien fidèlement.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Ville de Jouarre".



# RETROSPECTIVES

Décembre 2018 à février 2019

## LE TRADITIONNEL MARCHE DE NOËL

du vendredi 14 au dimanche 16 décembre 2018



La magie du marché de Noël de Jouarre, c'est d'abord le patrimoine unique de l'Abbaye Notre Dame : un décor historique rendu magique par les décos de Noël qui ont cette année encore, illuminées le centre de la ville et les animations du marché.

### L'Amérique à l'honneur

Les trois jours du marché ont été rythmés par des animations sur le thème de l'Amérique. Gospel, fanfare lumineuse, pompom girls, renne mécanique, sculpteur de Noël ... Autant d'animations que vous avez pu retrouver au détour d'une quarantaine de chalets d'exposants présents autour de l'abbaye. Pour vivre pleinement l'ambiance chaleureuse de Noël, une exposition de crèches et de jouets anciens vous a également été proposée à l'Abbaye de Jouarre.

Comme chaque année, les enfants ont pu croiser le Père Noël sur le marché, chez les commerçants du bourg et du centre, sous le porche de l'Abbaye où ils ont récupéré leurs cadeaux.

Encore une grande réussite pour le comité des fêtes de la ville !

*Les événements du comité des fêtes vous intéressent et vous souhaitez participer au dynamisme de votre ville en offrant un peu de votre temps ?*

*Devenez bénévole du comité des fêtes !*

06 52 20 43 42 - comitedesfetes77640@gmail.com

## ATELIER CULINAIRE DE NOËL

Mercredi 19 décembre 2018

### LE NOËL DU CCAS

8 & 12 décembre 2018

Le samedi 8 décembre 2018 était un jour de fête avec le traditionnel repas de Noël des seniors de Jouarre. Fabien Vallée, maire de Jouarre, entouré de Carine Denogent, adjointe au maire, déléguée aux affaires Sociales, aux personnes âgées et au logement, Philippe Gautheron, maire adjoint aux finances et Nathalie Poulaïn, conseillère à la Jeunesse de Jouarre, présidait ce déjeuner auquel pas moins de 139 convives ont participé.

Tous ont été accueillis à la salle des fêtes de Jouarre pour partager un succulent repas dansant. Ce traditionnel rendez-vous a également été un moment de partage et de convivialité et l'occasion pour beaucoup de se retrouver et d'échanger.

Les enfants du service jeunesse ont proposé une joyeuse animation de Noël accompagné du Père Noël.

Un colis gourmand était proposé pour tous ceux qui pour différentes raisons n'avaient pu se déplacer. Les personnes 155 personnes concernées étaient attendues à la mairie pour un petit déjeuner en compagnie des élus, du personnel du CCAS et de Monsieur Aneret, Président de l'association l'Age d'Or.

Pour son dernier atelier de l'année 2018, le service jeunesse proposait aux enfants de la commune de partager un atelier culinaire sur le thème de Noël avec les résidents de l'hôpital de Jouarre. Autour des emporte-pièces, nappages colorés et pâte d'amande, les anciens et les enfants ont pu échanger et partager un moment créatif et gourmand sur le thème de Noël. Le passage du "petit" père noël et de ses lutines ont également ravis des résidents de l'hôpital.

Comme toujours, les animateurs Sylvie et Mickaël ont encadré cette animation avec bonne humeur !

## CEREMONIE DES VOEUX

Samedi 19 janvier 2019

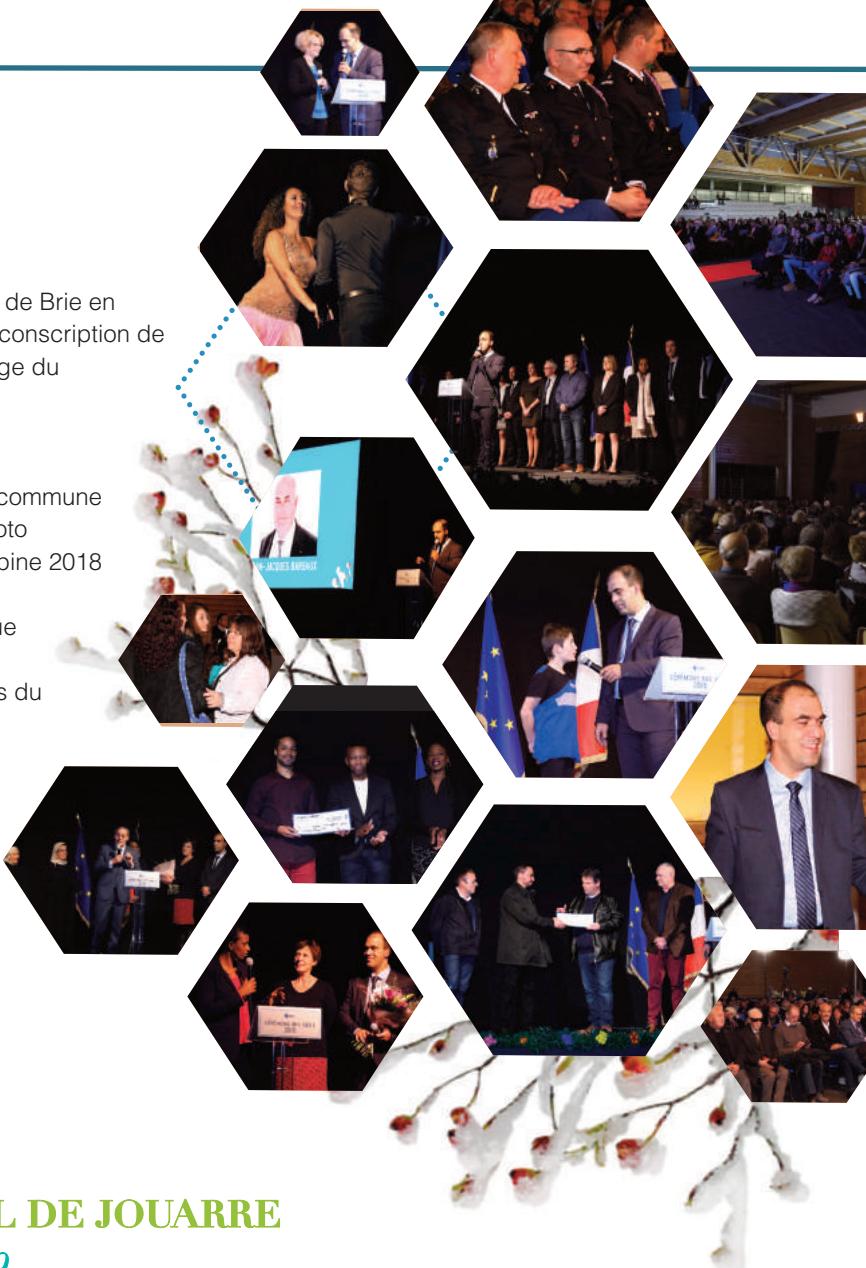
La cérémonie des voeux 2019 avait lieu au Gymnase Jehan de Brie en présence de Patricia Lemoine, députée de la cinquième circonscription de Seine-et-Marne, et Hamida Rezeg, Vice-Présidente en charge du Tourisme à la Région Ile-de-France.

Cette année, les Jotranciens étaient mis à l'honneur !

Vous avez pu découvrir ou redécouvrir les talents de notre commune avec la présence de Raphaël Boyer, jeune champion de moto cross, et Alexandra Esquillat, récompensée au concours l'Epine 2018 pour sa bouillotte Chouettibou.

Les associations de La Clave Caliente Dos et de l'Olympique Columérien ont été soutenues financièrement dans leurs activités par les entreprises Quali TP et la CIEC. Les acteurs du patrimoine de la ville de Jouarre ont également été mis en lumière avec le remerciement à Christine Dehosse pour son implication au sein de l'ancien Office de Tourisme du Pays Fertois ainsi que l'association des amis de L'Abbaye avec un don financier de l'entreprise BATINETT pour la réfection de la tour Romane. Lors de cette soirée, vous avez pu découvrir en avant première des photos de la micro-crèche terminée que vous retrouverez en page 10.

Credit photo  
Eldie photo



## VOEUX DE L'HÔPITAL DE JOUARRE

Vendredi 25 janvier 2019

Le mois de janvier reste traditionnellement le mois des voeux, tradition à laquelle l'hôpital de Jouarre n'a pas dérogé. D'autant que cette année ne ressemble à aucune autre avec l'intégration de l'établissement de Jouarre le 1er janvier 2019 au sein du GHEF (Le Grand Hôpital de l'Est Francilien)

Vendredi 25 janvier, Jean-Christophe Phelep entouré du vice-président du conseil de surveillance, le Docteur Dauna et du maire de Jouarre, Fabien Vallée, a présenté ses voeux au personnel de l'hôpital ainsi qu'aux résidents. Force est de constater que la volonté commune d'intégrer Jouarre à cet ensemble a porté ses fruits.

*« L'hôpital est le premier employeur de la commune avec près de 250 agents et il était hors de question de laisser la moindre place au risque de privatisation qui aurait pu potentiellement exister si l'hôpital était resté isolé » déclare Fabien Vallée, maire de Jouarre.*

Personnel, syndicat et direction ont travaillé de concert pour faire de cette fusion un succès en respectant les carrières de chacun. Fabien Vallée a également souhaité saluer le travail intergénérationnel des éducateurs et de Nathalie Poulain, déléguée à la jeunesse auprès des résidents.



## POINT SUR LES COMTEURS LINKY

ERDF, devenue Enedis, procède actuellement à la modernisation des compteurs électriques.

Le nouveau compteur en quelques mots ...

Après les compteurs bleus et compteurs blancs électroniques, le compteur Linky est la dernière génération de compteurs électriques installés par le distributeur d'électricité. Il est dit "communicant" car il permet de transmettre des informations à distance en utilisant la technologie du Courant Porteur en Ligne (CPL).



### Signal CPL, un risque pour la santé ?

Le CPL circule dans les câbles du réseau électrique. Cette technologie est utilisée quotidiennement pour envoyer le signal heures creuses aux compteurs électriques. Selon l'agence Nationale des Fréquences "le compteur Linky ne conduit pas à une augmentation significative du niveau de champ électromagnétique ambiant". Les mesures réalisées en laboratoire et chez les particuliers montrent que ce champ électrique varie entre 0,25 et 0,8 volt par mètre à 20 cm du compteur, même en communication, soit très en dessous de la valeur limite réglementaire de 87 V/m.

### La vie privée

Le nouveau compteur calcule la consommation globale d'électricité du foyer. Aucune donnée personnelle ne peut être transmise à un tiers sans votre accord explicite. Vos données sont cryptées et stockées au sein d'un système protégé par un système audité par l'Agence Nationale des Systèmes d'Information.



### La pose du compteur est-elle obligatoire ?

Oui. Il est encadré par la loi. Vous ne pouvez donc pas refuser son remplacement. En cas d'obstruction persistante à son changement, vous serez soumis à un "relevé spécial" payant au moins une fois par an. **Les communes ne peuvent pas interdire le déploiement des compteurs sur leur territoire.**

Lors du remplacement du compteur sur votre commune, un courrier d'information vous sera envoyé par Enedis 30 à 45 jours avant.



## NOUVEAU SITE INTERNET BIENTÔT EN LIGNE

La communauté d'agglomération de Coulommiers Pays de Brie procède actuellement à la mise en place des nouveaux sites des communes de l'Agglomération. Plus moderne, il vous permettra de mieux visualiser les informations importantes et simplifiera votre navigation depuis vos appareils mobiles. Ce site sera accessible aux malvoyants.

### Paiement en ligne pour le scolaire

Le portail famille sera également accessible depuis ce nouveau site internet. Vous y retrouverez la synthèse de toutes les prestations mensuelles de votre enfant que vous pourrez payer en ligne.

### Votre commune à portée de main



Page Facebook:  
Jouarre



Twitter :  
@deJouarre



Instagram  
Mairiedejouarre



Application mobile:  
"Jouarre"  
sur IOS et Android

## VOTE DU TAUX DES 3 TAXES COMMUNALES DIRECTES 2019

Le **18 janvier 2019**, le conseil municipal de Jouarre a voté les taux des 3 taxes communales



**Fidèle aux engagements pris** publiquement en campagne en 2014 et l'an dernier sur le sujet de la taxe d'habitation,

**la majorité municipale a voté** pour

- La **non augmentation du taux de foncier bâti**
- La **non augmentation du taux de foncier non bâti**
- La **baisse du taux de la taxe d'habitation** de 15 à 13 points.

*Engagement Pris, Engagement tenu.*

## BAISSE DU TAUX DE LA TAXE D'HABITATION 2019

Lors de la création de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, issue de la fusion des communautés de communes du Pays Fertois et du Pays de Coulommiers au premier Janvier 2018, des modifications de fiscalités se sont mises en place.

Certaines de ces modifications ont impacté la Taxe d'Habitation en 2018 ce qui a eu pour conséquence pour certains d'entre vous de voir le montant malheureusement augmenter en 2018.

**La taxe d'habitation étant l'addition de 3 composantes :**

- Les bases & valeurs locatives sous contrôle de l'état qui a été augmentée en 2018 par l'état
- Le taux intercommunal sous contrôle de l'agglomération Coulommiers Pays de Brie qui a été augmenté légalement de 4,32 à 11,21 en 2018
- Le taux communal sous contrôle du conseil municipal de Jouarre qui a baissé de 17,43 à 15 en 2018

Ce phénomène a conduit à une augmentation de la cotisation 2018 pour certains jotranciens, ce que nous vous avions annoncé à tous dès le mois d'avril 2018 en toute transparence.



Le gouvernement Macron a fait le choix de faire disparaître en 4 ans la taxe d'habitation sans avoir à ce jour de mécanique de compensation pour les communes.

Une exonération de taxe d'habitation pour 80% de la population a été mise en place par l'état selon la méthodologie suivante :  
2018 : Exonération de 30% des 80% de la population  
2019 : Exonération de 60% des 80% de la population  
2020 : Exonération de 90% des 80% de la population  
2021 : Disparition de la taxe d'habitation pour tous.

Ce mécanisme n'est absolument pas prévisible ni modélisable pour chaque contribuable.

En parallèle, en application des règles fiscales nationales, l'agglomération Coulommiers Pays de Brie va "lisser" son taux de taxe d'habitation en augmentant les 5 prochaines années.

La taxe d'habitation étant le principal revenu fiscal direct pour Jouarre, elle représente près de 50% du produit des taxes directes communales, le conseil municipal a fait le choix d'une baisse modérée en 2018 de son taux qui est reconduite en 2019 et sera encore réévaluée en 2020.

Ainsi une baisse modérée sur 3 ans compense l'augmentation prévue de l'agglomération et accompagne la disparition progressive de cette taxe.

**Rendez-vous en 2020 pour une nouvelle baisse à Jouarre.**





## Vos commerçants



### Monsieur Edouard DELAERE *Exploitation de volailles à Jouarre*

Issu de la 3ième génération d'agriculteurs à Jouarre, Edouard Delaère a diversifié son activité en développant la vente directe à la ferme.

Après des études agricoles et un passage en coopération et en négoce, il se lance dans l'élevage de volailles fin 2016.

A raison d'environ 150 volailles semaine et ce, durant toute l'année, Edouard Delaère a fait le choix d'élever une race rustique de poulet à chair fine sans trop de graisse dite race des « Cou nu ».

Afin de rester fidèle à son désir de qualité, c'est auprès d'une entreprise familiale du nord de la France qu'il sélectionne les poussins âgés de 4 à 5 semaines qui viendront former son cheptel. L'éleveur varie l'alimentation de son élevage avec des céréales comme le maïs, l'orge mais aussi les petits pois qui contribuent à la qualité de la chair.

*“Je veille tout particulièrement à la qualité de l'alimentation que je leur donne, comme les céréales et les minéraux naturels certifiés non OGM”.*

Durant 13 à 14 semaines, cette race de poulet à croissance lente se transforme en gallinacé dont le poids varie entre 1.8 kg et 3 kg à la vente.

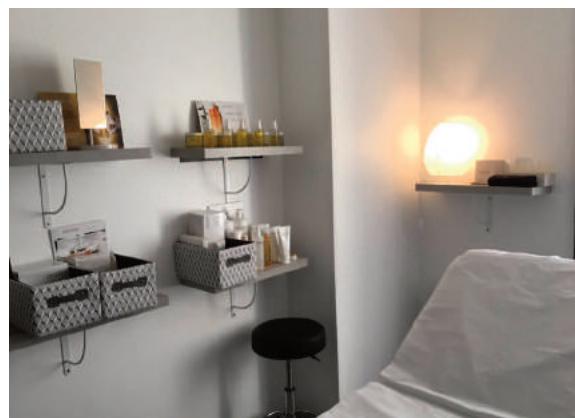
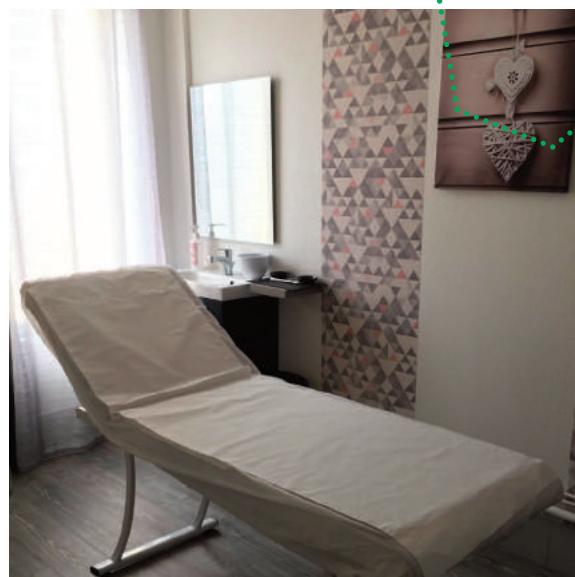
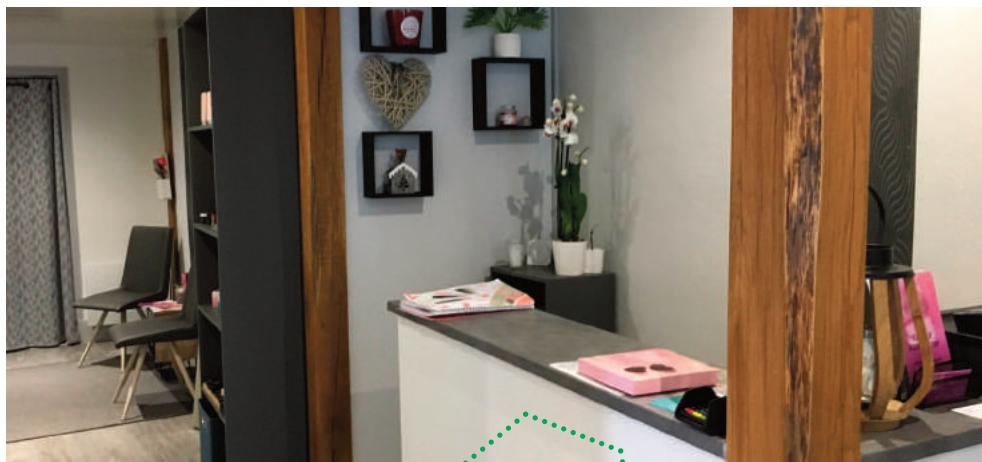
Passionné par son métier, Edouard Delaère a souhaité que ses volailles puissent grandir au sein d'un espace optimisé. Evoluant sur une pâture de 2 hectares et au sein de 6 bâtiments de 60m<sup>2</sup> chacun, les volailles grandissent dans un environnement haut de gamme puisque la norme exigée est de 1 hectare pour 3 bâtiments de 30m<sup>2</sup>. Les poulets partagent leur espace avec des pintades grises à la chair fine mais au goût se rapprochant des oiseaux gibiers.

Cette offre n'est d'ailleurs pas exhaustive puisqu'il propose également des volailles dites « festives ».

Chapons et pintades chaponnées, ces volailles de noël, élevées et nourries pendant 5 mois aux céréales bénéficient d'un complément en lait durant le 6ième mois, ce qui rend leur chair festive et goûteuse.

Edouard Delaère vous accueille dans sa boutique à la ferme tous les vendredis et les samedis de 16h à 19h au retour de ses marchés parisiens ou sur réservation en semaine. Pour tous renseignements complémentaires, rendez-vous sur : <http://volaillesdesloges.fr/>





## Madame Laurie VATELER *Institut Laurie Bien-être*

Laurie Vateler nous a accueilli dans son institut de beauté "Laurie Bien-être "au 33 grande place à Jouarre.

Depuis le 11 décembre 2019, Laurie vous reçoit dans son cocon de bien-être composé de 3 espaces : les soins visage et corps, le solarium et la coiffure.

Riche de 10 années d'expérience dont 8 en institut, cette experte de la beauté de 29 ans vous accueille chaleureusement et en toute simplicité pour un moment de détente du corps et de l'esprit.

C'est dans un espace récemment réagencé et décoré avec soin par Laurie aidée par sa famille que celle-ci vous propose un moment de calme, d'écoute et de bien-être en prodiguant des soins tels que des rituels visages et corps, mises en beauté, épilations, maquillage permanent, lipomodelage (CelluM6) et un espace solarium qui ouvrira prochainement.

Toujours guidée par sa bienveillance, Laurie veille à la qualité des produits qu'elle utilise. Elle a choisi de travailler essentiellement avec la marque "Decléor" qui est 100% naturelle pour une grande partie de ses soins, aromathérapie et phytothérapie. La marque Peggy Sage est également utilisée pour les vernis, le maquillage et les gommages corps.

*"J'aime savoir ce qu'il y a dans les produits que j'utilise quotidiennement "*

Un espace coiffure est également proposé au sein de l'établissement par Nathalie Profit sur rendez-vous.

L'institut est ouvert le lundi de 14h à 20h, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 20h.

L'institut est fermé le jeudi et dimanche.  
Découvrez l'ensemble de ses soins sur la page Facebook "Laurie Bien-être".

Prise de rendez-vous au 09 87 74 11 50  
Site internet à venir



## Enfance et jeunesse



La microcrèche fonctionne avec le dispositif PAGE de la CAF.

Les factures sont payées par les parents et une partie est remboursée par la CAF après paiement.  
Ce fonctionnement est différent du dispositif PSU en place au multi accueil la piste Ô Z'étoiles où l'avance n'est pas à faire.

### MICRO-CRECHE L'ÎLE Ô SOLEIL

Depuis la fin d'année 2018, la micro crèche, gérée par l'association O Clair de Lune, accueille dix bambins de 2 mois à 3 ans révolu par tranche horaire dans notre commune. Cette structure affiche déjà complet pour la rentrée de septembre.

Le conseil municipal a décidé de mettre en place un nouveau lieu d'accueil qui répond aux exigences de sécurité et aux besoins existants sur la commune de Jouarre. Pour ce faire, le bâtiment de l'ancien centre Jean-Moulin a été agrandi et rénové. Avec les aides de la CAF et de la MSA (260 000€), ce projet a pu voir le jour et répond à toutes les normes nécessaires à l'accueil, à la sécurité et aux confort des plus petits.

**Ce projet s'est inscrit dans une opération d'ensemble pour un montant de près de 600 000€ ayant pour objet :**

**Création d'une micro-crèche et d'une chaufferie neuve**

**Création d'une salle communale et de son enceinte**

**Création d'un parking de plus de 30 places et toilettes publics**

**Le reste à charge de l'investissement pour la commune est en grande partie couvert par les loyers appliqués à l'association.**

Ce nouveau lieu d'accueil est géré par l'association O Clair de Lune, présidée par Madame Rose Mang. Celle-ci compte de multiples structures petite enfance dans l'agglomération, notamment à Méry-sur-Marne, Sammeron et la Ferté-sous-Jouarre. La directrice de la micro-crèche, Audrey Bombost, peut s'appuyer sur une équipe dynamique composée d'une responsable pédagogique, un auxiliaire de puériculture, un encadrant à la petite enfance et un agent polyvalent pour prendre soin des enfants. A noter que les couches, le repas et le gouter sont fournis.

Tout parent volontaire peut proposer son projet d'intervention (musique, conte ...) à la micro-crèche.



### INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2019 - 2020

Le service scolaire vous attend en mairie du **lundi 25 mars au samedi 6 avril 2019** pour les inscriptions aux écoles de Jouarre.

La réinscription est automatique entre les niveaux excepté :

- Pour les nouveaux arrivants sur Jouarre (tous niveaux scolaires)
- Pour l'école maternelle Jussieu : concerne les enfants nés en 2016
- Pour l'école primaire Jehan de Brie : les enfants rentrant au CP (y compris ceux venant de l'école maternelle Jussieu)

Les parents sont invités à se présenter en mairie munis :

du **livret de famille**  
de **deux justificatifs de domicile** (facture EDF, SAUR, téléphone) de moins de 3 mois  
du **jugement de divorce ou de garde si les parents sont séparés**

*Date de la prochaine rentrée scolaire : Lundi 2 septembre 2019*

Retrouvez les prochaines les dates d'inscriptions aux différents services scolaires (cantine, études, pré-scolaire, ALSH) sur les réseaux de la ville et le Jouarre Mag spécial rentrée (édition en juin 2019 )

### DATES DE FERMETURES

Les écoles de Jouarre et l'accueil de loisirs seront fermées le **Vendredi 31 mai 2019**.

L'accueil de loisirs sera fermé du **lundi 12 août au vendredi 23 août 2019**.

### PÔLE ENFANCE

Ouvert en mairie le lundi, mardi, mercredi & vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.  
Le jeudi de 14h à 17h.

Ligne directe : 01 60 24 26 27  
[sila.dafonseca@mairie-jouarre.fr](mailto:sila.dafonseca@mairie-jouarre.fr)



## LES ATELIERS DU SERVICE JEUNESSE

Tout au long de l'année, des ateliers ludiques, gourmands et créatifs y sont proposés pour les enfants de tout âge.

Le service Jeunesse de la ville de Jouarre est particulièrement impliqué dans le partage et les actions intergénérationnelles. Il propose aux enfants d'être en contact de nos anciens en participant à des activités à l'hôpital, à la maison de retraite de Jouarre et aux événements du CCAS. Intergénérationnel mais pas seulement, le service jeunesse de la ville propose également une sortie et des ateliers originaux.

*Retrouvez les évènements organisés par le service de la mairie sur la page Facebook Jouarre et Jouart&Jeunesse et sur le site internet [www.jouarre.fr](http://www.jouarre.fr).*



## CCAS

### A L'ECOUTE DES JEUNES

Le maire, l'adjointe déléguée aux affaires sociales et le service jeunesse de la ville proposent à tous les jeunes de 15 à 25 ans une matinée d'écoute et de conseils pour échanger sur des sujets tels que l'emploi, le logement, les animations ou des projets individuels.

Rencontres individuelles & sans rendez-vous.

**Rendez-vous samedi 20 avril 2019 en salle du conseil de la mairie de Jouarre, de 9h30 à 12h.**



### NAVETTE POUR LE MARCHÉ

Tous les vendredis, le centre communal d'action sociale propose une navette gratuite à destination d'un marché à toute personne de plus de 65 ans.

*Pour bénéficier de ce service, veuillez vous inscrire avant le jeudi auprès du CCAS.*



### LE VOYAGE DES SENIORS

Cette année, le voyage proposé aux seniors aura lieu le **samedi 15 juin 2019**.

Ce voyage est proposé aux personnes de plus de 65 ans et inscrites sur les listes électorales de la ville.

La destination et les modalités d'inscription seront envoyées directement aux domiciles des personnes concernées.



## LES EXPOSITIONS DE LA CHARRETERIE



Depuis quelques mois, les commerçants et artisans ont la possibilité d'exposer leurs activités dans la vitrine de la charreterie, face à l'abbaye rue de la Tour. En ce moment, découvrez une collection de machines agricoles faites à partir de pince à linge.

### **Vous désirez exposer vos collections ou vos activités à la charreterie ?**

Contactez Christine Dehosse à l'adresse mail : clatuilerie@gmail.com ou par téléphone au 06 79 03 65 68.

## PATRIMOINE VERT DE LA COMMUNE



*Avez-vous remarqué le grand chêne devant le parking de la salle polyvalente ?*

Il s'agit d'un chêne de Sherwood. Celui-ci a certainement plus de 200 ans !

Découvrez son histoire sur le panneau très prochainement installé devant sa cime.



# Sécurité

## FREE PARTY

Ces derniers temps, plusieurs « raves party » ont été organisées sur notre territoire. Néanmoins il convient de bien les distinguer :

**Dans le secteur de la ferme** de comporté, il s'agissait d'un organisateur, habitant de Jouarre et agissant directement sur son terrain privé. Nous avons reçu une doléance émanant d'un habitant de Jouarre qui se plaignait, à juste titre, des nuisances sonores qu'une telle festivité peut engendrer. Nous avons pris contact avec l'organisateur, nous lui avons expliqué les nuisances qu'il provoque et les risques qu'il encourt en termes de verbalisation. Il s'est engagé auprès de nous à ne plus réitérer ce genre d'organisation

**Dans le secteur du Glairet**, deux raves party ont été organisées, l'une en été 2018 et une au mois de février 2019. Il s'agissait d'une organisation extérieure qui choisit un terrain agricole isolé, accessible en véhicule, et qui profite de la proximité de notre commune avec la gare SNCF de la Ferté sous Jouarre. Le rendez-vous est communiqué aux participants, au dernier moment via des réseaux sociaux que nous ne pouvons pas contrôler. Ils entrent sur un terrain sans autorisation du propriétaire, le piétinent, abandonnent leurs déchets sur place, et repartent. Tout ceci en créant un bruit assourdissant pendant plusieurs heures pour le voisinage. Malgré les multiples infractions qu'encourent les organisateurs, il est particulièrement difficile d'endiguer, de déloger une telle manifestation qui regroupe entre cent cinquante et deux cent cinquante personnes sur le site.

**Nous nous efforçons de trouver des solutions avec les services de Gendarmerie Nationale pour empêcher que de tels agissements prohibés ne se reproduisent.**





## DECHETS VERTS

*Le ramassage des déchets verts reprend à partir du jeudi 4 avril 2019 et s'effectuera tous les jeudis jusqu'à fin novembre.*

### MODE D'EMPLOI

Le bac à déchets verts concerne les déchets de tonte de gazon, de taille de haies, d'élagage des arbres et de balayages (feuilles & fleurs).

### ATTENTION

La terre et les cailloux, les troncs et souches d'arbres et branche de plus de 80 cm et 5 cm de diamètre ne seront pas acceptés. Tous ces types de déchets doivent être portés directement à la déchetterie.

Nous vous rappelons que tout ce qui sera déposé en vrac à côté du bac ne sera pas ramassé et que le couvercle de votre poubelle doit être impérativement fermé.

Retrouvez la liste des déchetteries à proximité de la commune sur [www.jouarre.fr](http://www.jouarre.fr)

## NOUVELLES CONSIGNES DE TRI POUR NOS BACS JAUNES

*A compter du 1<sup>e</sup> mai 2019, la liste des déchets acceptés dans le bac jaune s'agrandit pour simplifier les gestes de tri !*



### Nouveaux déchets acceptés :

- Barquette en plastique et polystyrène
- Film, emballage en plastique blister
- Pot de yaourt et pot en plastique
- Godet de jardinage
- Emballages de bonbon, de chips, et de cacahuètes
- Emballage de compote à boire
- Cagettes en plastique
- Emballages en papier à bulles
- Bouteilles et flacons en plastique
- Papiers, journaux et magazines
- Emballages métalliques : conserves, barquettes en aluminium, bison de sirop.



### Seuls les emballages ci-dessous ne se recyclent pas :



- Les tuyaux d'arrosage
- Les pots de fleur d'ornement
- Les films alimentaires
- Les VHS et CD-ROMS
- Les jouets en plastique
- Bâches en plastique
- Boîte de conservation (type Tupperware)

Les calendriers annuels de ramassage des déchets sont disponibles sur le site [www.jouarre.fr](http://www.jouarre.fr), dans l'onglet "collecte des déchets" et à l'accueil de la mairie de Jouarre en format papier.





# Prochains évènements



## MARCHE DU TERROIR

*8 mars, 12 avril, 10 mai ...*

Retrouvez votre marché et ses produits locaux tous les seconds vendredis du mois de 17h à 20h **devant la mairie et dans la rue montmorin.**



*Samedi 9 & dimanche 10 mars 2019*

L'association ASS NEWS vous attend à la salle polyvalente pour la 12e édition de son salon spécialisé !

Sur ces deux jours, vous pourrez découvrir les stands de bijoux, vêtements, cosmétiques, maroquineries, accessoires de cuisine et autres créations. Vous aurez la possibilité de participer à des ateliers cuisine, scrap booking et massage sur place. Gratuit et ouvert à tous sans obligation d'achat.

Informations complémentaires :  
Madame Kolodziej - 06 07 73 91 34

## EXPOSITION

*Samedi 9 et dimanche 10 mars 2019*

Exposition de sculpture, peinture, bijoux et poterie de l'association culturelle des brumiers à la mairie annexe de Courcelles / Jouarre.

Samedi de 14h à 18h et dimanche de 10h à 18h.

## ATELIER DANSE LATINE

*Samedi 23 mars 2019*

L'Association Clave Calinete Dos et le service Jeunesse s'associent pour vous offrir un atelier de découverte des danses latines. Ouvert aux enfants et adolescents de Jouarre. Inscriptions auprès de Nathalie Poulain : Facebook Nat Poulain ou JouartetJeunesse



## LA JEHAN DE BRIE

*Samedi 30 mars 2019*



Pour la 4e année consécutive, la ville de Jouarre s'anime pour les parcours du cœur en accueillant la première édition de l'**événement sportif nocturne** « La Jehan de Brie », le samedi 30 mars 2019 à partir de 18h30 sous le porche de l'Abbaye, rue Montmorin.

Cet événement nocturne regroupe course à pied, marche nordique, et randonnée sur un parcours encadré de 12,4 km. Amateur ou professionnel, vous êtes attendus à partir de 18H sous le porche de l'Abbaye, rue Montmorin. L'ensemble des profits générés par cette manifestation reviendra intégralement à la **fédération française de cardiologie**. Retrouvez inscriptions, règlement et tarifs en ligne sur le site [www.jouarre.fr](http://www.jouarre.fr) ou sur l'événement « LA JEHAN DE BRIE » sur Facebook. Lampe frontale obligatoire !

### Nous recherchons des bénévoles

Vous souhaitez nous aider à l'encadrement de cette manifestation, contactez-nous au service communication de la mairie de Jouarre à [communication@mairie-jouarre.fr](mailto:communication@mairie-jouarre.fr) ou par téléphone au 01 60 24 22 69.

## MASTERCLASS ZUMBA

*Samedi 13 avril 2019*



L'association du fitness Club Jotrancien vous propose une journée de rencontres sportives pour toute la famille de 10h à 18h à la salle polyvalente de Jouarre.

Matinée Kids avec parcours d'obstacles, zumba et body karaté et après-midi à partir de 14 ans avec body Cardio, Cardio boxe, danses Latines renforcement et relaxation.

La participation de 3€ sera reversée à l'**association Wonder Augustine (cancer pédiatrique)**.

Infos : 07 68 74 20 21  
[fitnessclubjotrancien@gmail.com](mailto:fitnessclubjotrancien@gmail.com)



## PAQUES DU COMITE

La traditionnelle chasse aux œufs se déroule comme chaque année au jardin des soeurs. Vous y retrouverez plusieurs animaux de la ferme et des jeux de kermesse (50 ct). Evènement réservé aux enfants Jotranciens jusqu'à 10 ans.

## PAQUES DU SERVICE JEUNESSE

*Mercredi 24 avril 2019*

Rendez-vous à l'hôpital de Jouarre.  
Plus d'infos prochainement sur les réseaux de la ville.  
Inscription auprès de Nathalie Poulain,  
Facebook Jouart&Jeunesse ou Nat Poulain.



## COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

La Fraternelle de Jouarre et Fabien Vallée, mairie de Jouarre, vous attendent pour commémorer ensemble ce jour de victoire.

Retrouvez l'heure du rendez-vous et les programmes prochainement sur le Facebook de Jouarre.

## FÊTE DES VOISINS

*Vendredi 24 mai 2019*



Retrouvez toutes les informations prochainement sur [Jouarre.fr](http://Jouarre.fr) et la page Facebook de Jouarre.



## JOUAR RETRO

*Dimanche 26 mai 2019*

AVMJ77 organise son rassemblement annuel de voitures anciennes dans la zone artisanale de Jouarre.

Ballade, concours d'élegance, buvette et restauration rapide.

## BROCANTE DE L'ASCENSION

*Jeudi 30 mai 2019*

Rendez-vous place Auguste Tinchant.

Retrouvez les bulletins d'inscriptions prochainement sur [jouarre.fr](http://jouarre.fr)



# ELECTION EUROPEENNE

*Dimanche 26 mai 2019*

Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union européenne (UE) entre le 23 et le 26 mai 2019. En France, elles auront lieu le 26 mai 2019.

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen : les députés européens, également appelés eurodéputés.

## Condition de vote

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune. La date limite d'inscription à ces listes est le 31 mars 2019.

## Documents nécessaires

Justification d'identité (CI, passeport, permis de conduire) et carte d'électeur.

## Horaires de bureaux de vote

Ouvert de 8h à 18h dans la salle polyvalente et dans la mairie annexe de Courcelles.

**Les résultat seront annoncés par les chaînes de télévision et les radios à 20h.**

## PAROLES POLITIQUES

### TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Ça y est ! Après des mois de retard, la micro-crèche tant souhaitée par la majorité municipale a enfin ouvert ses portes. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que pour une capacité de 10 berceaux, l'addition est salée pour les Jotranciens.

Petit rappel : lors du conseil municipal du 28/08/2015, le Maire et son équipe ont décidé de créer au centre Jean Moulin une micro-crèche et une salle communale pour un montant d'environ 300 000 € (56 000 € pour la commune une fois les subventions déduites) et, cerise sur le gâteau pour l'association non communale qui allait gérer la crèche, 60 000 € pour l'achat du matériel.

Il y a quelques jours, nous avons lu dans la presse locale que le montant final des travaux était de plus de 600 000 € dont la moitié à la charge de la commune. Le maire remercie donc tous les contribuables jotranciens.

Cette structure a déjà dû fermer à cause de problèmes de chauffage. Problèmes qui se sont renouvelés à l'école Jehan de Brie en ce début d'année 2019. Pourtant, en novembre 2018, le maire avait dit que c'était réglé !

Nawal BADDOUR, Isabelle LECLERCQ, Amandine FARGET, Pierre GOULLIEUX et Arnaud MEYNADIER

### TRIBUNE DE LA MAJORITE

L'année 2019 commence en fanfare suite à l'ouverture de la microcrèche tant attendue pour les familles.

Ce projet faisant revivre l'ancienne école Jean Moulin s'inscrit dans une opération d'ensemble ayant plusieurs objets (*cf article dans ce mag*).

Humainement, nous comprenons que ce projet fasse grincer des dents l'opposition municipale considérant que la directrice de la halte garderie communale que nous avons fermé en 2014 n'était autre que l'épouse d'un des conseillers d'opposition.

Sa reconversion professionnelle a pourtant été réussie et la qualité de son travail n'a jamais été remise en cause.

Prenons un peu de recul pour l'intérêt général !

Quoi de plus beau que de rénover son patrimoine pour continuer à faire vivre un lieu sécurisé pour les enfants de Jouarre ?

Une fuite de gaz sur le réseau enterré GRDF d'alimentation de l'école Jehan de brie a causé un dysfonctionnement en ce début d'année. Tout a été réparé en 72 heures par notre prestataire pour rétablir rapidement la situation pour nos enfants.

La majorité municipale travaille avec énergie pour le bien-être de tous.

Bien fidèlement  
L'équipe de la Majorité Municipale

# ETAT CIVIL

de novembre 2018 à Février 2019

## NAISSANCES

BANDINELLI Léopold  
BLANCHARD Romane  
DA CUNHA E SILVA GUERIN Tobias

DELALANDRE D'Jahëden  
FOULQUIER Mila  
OUDIT Sacha

PELAGE Ethan  
SIVANATHAN Mahilan

## DECES

BATAILLE Maurice  
BAUDRY Michel  
COTTEBRUNE Jacqueline née CASSIER  
DELARUE Jean  
FAGETTE Jean  
GAUTIER Sylvie  
GAZZERA Lucia  
GLORIANT Yvette née LEPELTIER  
HEGNIEVITZKI Serge

ILLIEN Jean-Pierre  
LAGACHE Victor  
LANGLOIS Pierre  
LEROUX Josette  
LOUIS Andrée  
MARBACH René  
NIQUET Danielle  
PARAIN Pierre  
PAQUELET Guy

ROUSSELET Madeleine née LAVIRON  
SALONE Bérénice née SAN ROMAN  
SCHNEIDER Roberte née LEFRANC  
SOT Lucette née FAC  
THOMAS Jean  
TRAN Thi My  
TUBICZ Louise  
VAN BEEK Marie Thérèse née DIOCHIN  
VINCENT Patrick

## LES SERVICES MUNICIPAUX

### Accueil - Etat civil

Lundi, mardi, mercredi & vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Jeudi de 14h à 17h  
Samedi de 9h à 12h  
**01 60 24 26 26**

### C.C.A.S

Lundi, mardi, mercredi & vendredi  
de 9h à 12h  
**01 60 24 26 21**  
**07 78 41 97 30**

### Urbanisme

Lundi, mardi & vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Mercredi de 9h à 12h  
Jeudi de 14h à 17h  
**01 60 24 26 23**

### Scolaire

Lundi, mardi, mercredi & vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Jeudi de 14h à 17h  
**01 60 24 26 27**

### Police Municipale

du lundi au samedi de 9h à 12h  
**01 60 22 22 33**  
**06 33 69 68 45**  
**06 85 11 18 83**

### Accueil de Loisirs

**01 60 22 45 78**  
**06 81 50 96 39**  
**ALSH**  
Maternelle : **07 78 41 97 23**  
Primaire : **07 78 41 97 22**

Retrouvez la mairie de Jouarre sur les réseaux

Facebook "Jouarre", twitter: @dejouarre , instagram: Mairiedejouarre  
[www.jouarre.fr](http://www.jouarre.fr) et application mobile "Jouarre"  
[contact@mairie-jouarre.fr](mailto:contact@mairie-jouarre.fr)